



CENTRE DE FORMATION
à la coiffure au rasoir

Technique de coiffure au rasoir "coupe chou"

1 - Public

Coiffeuse

2 - Prérequis

CAP Coiffure

3 - Durée de formation

112 heures - 16 jours étalés sur 8 sessions de 2 jours (1 session par mois)

4 - Inscription

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 73 10 35 40 ou par email : contact@cdccoiffure.fr

5 - Objectifs

Savoir réaliser une prestation de coiffure au rasoir

6 - Moyen et modalités

Présentiel - Alternance de théorie et de pratique

7 - Moyens Techniques

Tables, chaises, Poste de travail

8 - Adaptation et suivi de la formation

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

9 - Évaluation de parcours

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Un examen écrit et pratique sur modèle sera fait en fin de session pour valider les connaissances et la pratique des élèves présents

10 - Délai d'accès

Un délai minimum et incompressible de 15 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 938 307 376 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'azur
Christelle MAUTHE « Centre de Formation à la Coiffure au Rasoir » 1 rue Saint Esprit – 83 520 Roquebrune sur Argens

Site : formation.cdccoiffure.fr - Email : contact@cdccoiffure.fr - Tél : 09 87 50 17 25 / 06 73 10 35 40

Siret 492 710 256 00024 – Naf 9602A - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



CENTRE DE FORMATION à la coiffure au rasoir

11 - Handicap

Toutes les formations dispensées à CHRISTELLE MAUTHE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

MDPH

MDPH 08 55, avenue Charles de Gaulle 08000 Charleville Mézières

03 24 41 39 50 - courrier@mdph08.fr

AGEFIPH

Hélène Patry Heintz

Aline DA DALTO

04 42 93 15 50 - rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr

12 - Évaluation du besoin

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

13 - Le Prix

513 € /session (8 sessions) soit 4 104€ au total

14 - Contact

MAUTHE CHRISTELLE - contact@cdccoiffure.fr - 06 73 10 35 40

15 - QUELQUES CHIFFRES

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Nombre de stagiaire	Taux de réussite
----------------------------	------------------------------------	-------------------------	------------------------	------------------

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 938 307 376 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'azur
Christelle MAUTHE « Centre de Formation à la Coiffure au Rasoir » 1 rue Saint Esprit – 83 520 Roquebrune sur Argens

Site : formation.cdccoiffure.fr - Email : contact@cdccoiffure.fr - Tél : 09 87 50 17 25 / 06 73 10 35 40

Siret 492 710 256 00024 – Naf 9602A - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



CENTRE DE FORMATION
à la coiffure au rasoir

Technique de coiffure au rasoir "coupe chou" PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : PRESENTATION DE L'OUTIL DE TRAVAIL (RASOIR) - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Présentation de la formation et de l'outil "coupe chou"

Chapitre 2 : Bien choisir son matériel

Chapitre 3 : Savoir entretenir et utiliser le cuir pour aiguiser le rasoir

Chapitre 4 : Connaître les styles de coiffures à réaliser au rasoir

Chapitre 5 : Savoir entretenir le rasoir

Chapitre 6 : Adopter les gestes techniques de coupe et de séparation des cheveux pour la coupe au rasoir

Chapitre 7 : Acquérir une bonne posture de la main et du corps pour effectuer la coupe au rasoir ...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : PROTOCOLE DE LA COUPE AU RASOIR ENDROIT/ENVERS - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Effectuer une structure de coupe tendance et stylée tout en respectant le protocole de la coupe endroit/envers

Chapitre 2 : Explication de la coupe à l'envers : coupe du bas vers le haut

Chapitre 3 : Explication de la coupe à l'endroit : comment suivre le mouvement du cheveu

Chapitre 4 : Effectuer ce protocole au rasoir sur les bases du visagisme

Chapitre 5 : Apprentissage sur modèles vivants

Chapitre 6 : Mise en application de la géométrie dans l'espace en réalisant la coupe au rasoir...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : PERFECTIONNER ET MAÎTRISER LA TECHNIQUE - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Savoir observer et analyser les mouvements, les épis, la qualité du cheveu (mous, fins, épais, cassants) afin de perfectionner une coupe au rasoir

Chapitre 2 : Diagnostic du cheveu et du cuir chevelu

Chapitre 3 : Savoir déterminer la qualité et quantité des cheveux, l'histoire présente du cheveu

Chapitre 4 : Conséquences du rasoir sur le cheveu et ses effets bénéfiques

Chapitre 5 : Apprentissage sur modèles vivants

Chapitre 6 : Mise en application de la théorie (aiguisage, cuir et analyse du cheveu)

Chapitre 7 : Appliquer la géométrie dans l'espace avec la coupe au rasoir...

Évaluation Module 3

MODULE 4 : MAÎTRISER ET EXCELLER - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Comprendre et maîtriser l'inclinaison du rasoir

Chapitre 2 : Apprendre l'effilage au rasoir

Chapitre 3 : Apprendre l'intégralité de la coupe (avec le protocole dans son intégralité)

Chapitre 4 : Réaliser en théorie une coupe au rasoir sur cheveux courts/longs

Chapitre 5 : Réaliser en théorie une coupe au rasoir sur cheveux homme/femme/enfant

Chapitre 6 : Les nuances de la coupe selon le modèle, la typologie du cheveu, le modèle au féminin ou au masculin/ selon l'âge et la couleur du cheveu, selon la texture et la nature du cheveu

Chapitre 7 : Pratique sur modèles...

Évaluation Module 4

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 938 307 376 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'azur

Christelle MAUTHE « Centre de Formation à la Coiffure au Rasoir » 1 rue Saint Esprit – 83 520 Roquebrune sur Argens

Site : formation.cdccoiffure.fr - Email : contact@cdccoiffure.fr - Tél : 09 87 50 17 25 / 06 73 10 35 40

Siret 492 710 256 00024 – Naf 9602A - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



CENTRE DE FORMATION
à la coiffure au rasoir

MODULE 5 : PROMOUVOIR LA COUPE ET APPROCHE AVEC LA CLIENTELE - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Fidéliser une nouvelle clientèle

Chapitre 2 : Inciter la clientèle actuelle à choisir la coupe au rasoir

Chapitre 3 : Accueillir et favoriser la confiance avec ce nouvel outil

Chapitre 4 : Mettre en valeur les solutions et les effets de cette technique

Chapitre 5 : Évaluer dans le temps les avantages de la coupe sur le cheveu

Chapitre 6 : Se démarquer de la concurrence

Chapitre 7 : Pratique sur modèles...

Évaluation Module 5

MODULE 6 : RENTABILITE ET CHIFFRE D’AFFAIRES - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Évaluer et reconnaître la valeur de son travail

Chapitre 2 : Etudier le coût de la prestation de la coupe au rasoir

Chapitre 3 : Mettre en avant la qualité et les bienfaits de la coupe au rasoir

Chapitre 4 : Gérer son temps de travail en fonction de la coupe au rasoir

Chapitre 5 : Créer et moderniser un espace privilégié pour la coupe au rasoir

Chapitre 6 : Pratique sur modèles...

Évaluation Module 6

MODULE 7 : FIDELISER ET MOTIVER - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Susciter la curiosité sur les réseaux sociaux et la publicité

Chapitre 2 : Développer son image de marque

Chapitre 3 : Se mettre en avant sur une vitrine internet pour expliquer la coupe au rasoir...

Évaluation Module 7

MODULE 8 : SUPERVISION et CLOTURE DE LA FORMATION - Durée : 14 heures

Chapitre 1 : Mise en pratique de l'ensemble des modules : protocole, pratique, évaluation...

Évaluation Module 8



CENTRE DE FORMATION
à la coiffure au rasoir

CV du formateur

MAUTHE CHRISTELLE – Email : contact@cdccoiffure.fr – Tél. : 06 73 10 35 40

Expériences professionnelles et formations

HAIR CONNECT ENERGY Auto-Entrepreneur 01/02/2023 Spécialisé dans la Coupe Energétique au rasoir

Assistante SAS HO'PHYLAM Académie à Paris : Période du 21/09/2021 au 30/06/2022
Spécialiste de la Coupe Evolutive au Rasoir

Assistante auprès de M Rémi Portrait-EURL INSTITUT FORMATION COUPE ENERGETIQUE A PARIS
Période du 01/09/2020 au 30/06/2021

Entreprise individuelle CDC COIFFURE - Saint Laurent du Var : Période du 03/11/2006 au 22/10/2021
Gérante et coiffeuse : coloration végétale et Coupe Energétique avec le rasoir

Salon Camille - Saint Laurent du Var : Période du 15/01/2001 au 30/09/2006
Gérante et coiffeuse

PROMO COIFFURE – Cagnes sur Mer : Période du 01/10/1994 au 30/06/2001
Employée polyvalente

FREDY ERIC COIFFURE – Nice Lingostière : Période du 01/06/1994 au 30/06/1994
Employée polyvalente

MIXAGE COIFFURE – Nice : Période du 01/11/1990 au 30/05/1994
Employée polyvalente

APPRENTISSAGE COIFFURE 2000 – Sarthe : Période du 30/09/1985 au 30/06/1986
Employée CDI pendant 4 ans uniquement coiffure Homme au rasoir

APPRENTISSAGE ODETTE COIFFURE – Sarthe : Période du 30/09/1983 au 14/09/1985
Employée polyvalente

Diplômes

1995 : BREVET PROFESSIONNEL MIXTE

1994 : BREVET DE MAITRISE

1986 : CAP HOMMES : coupe au rasoir (coupe-chou) et barbe au rasoir

1985 : CAP FEMMES

1983 : BEPC collègue

Formations extra-scolaires

2013 : Formation à la Coupe Energétique par Rémy PORTRAIT (DRTFP n°11753478875)



CENTRE DE FORMATION à la coiffure au rasoir

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de CHRISTELLE MAUTHE en matière d'accessibilité numérique.

1 – RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, CHRISTELLE MAUTHE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2 – ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de CHRISTELLE MAUTHE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3 - GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.



CENTRE DE FORMATION
à la coiffure au rasoir

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû :

- en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire (dans le cadre d'un financement tiers).
- à l'avancement soit 1 facture émise par session

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait, au prorata de l'avancement réalisé.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « CHRISTELLE MAUTHE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « CHRISTELLE MAUTHE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « CHRISTELLE MAUTHE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « CHRISTELLE MAUTHE ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « CHRISTELLE MAUTHE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « CHRISTELLE MAUTHE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « CHRISTELLE MAUTHE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « CHRISTELLE MAUTHE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « CHRISTELLE MAUTHE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « CHRISTELLE MAUTHE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « CHRISTELLE MAUTHE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 938 307 376 83 auprès du préfet de région Provence Alpes Côte d'azur
Christelle MAUTHE « Centre de Formation à la Coiffure au Rasoir » 1 rue Saint Esprit – 83 520 Roquebrune sur Argens

Site : formation.cdccoiffure.fr - Email : contact@cdccoiffure.fr - Tél : 09 87 50 17 25 / 06 73 10 35 40

Siret 492 710 256 00024 – Naf 9602A - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



CENTRE DE FORMATION à la coiffure au rasoir

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« CHRISTELLE MAUTHE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « CHRISTELLE MAUTHE » au Client. « CHRISTELLE MAUTHE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « CHRISTELLE MAUTHE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « CHRISTELLE MAUTHE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « CHRISTELLE MAUTHE »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « CHRISTELLE MAUTHE » ou par voie électronique à : « CHRISTELLE MAUTHE ». En particulier, « CHRISTELLE MAUTHE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « CHRISTELLE MAUTHE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de FRÉJUS sera seul compétent pour régler le litige.